



Formation

DAHO

Formation DAHO

OBJECTIFS & COMPÉTENCES VISÉES

Permettre aux acteurs du secteur du logement d'avoir une meilleure connaissance de l'histoire et les enjeux de la loi DALO. Tout en explorant des questions précises concernant le DAHO à travers les études de cas.

- Identifier les personnes pouvant bénéficier du DAHO
- Accompagner le demandeur dans la constitution de son recours amiable DAHO
- Identifier les décisions illégales de la commission de médiation et les voies de contestations existantes
- Identifier les différentes étapes de la procédure DAHO, être capable de l'expliquer, et orienter les personnes accompagnées en conséquence
- Connaître les voies de recours pour obtenir la mise en oeuvre d'une décision favorable
- Identifier les ressources d'information fiables et à jour concernant la loi DALO et son volet hébergement
- Être capable d'effectuer les voies de recours ouvertes par soi même
- Savoir distinguer la procédure DALO hébergement des autres procédures existantes pour l'accès et le maintien en hébergement du demandeur

FORMATION D'UNE JOURNÉE (7 HEURES)

DATE : 01 AVRIL 2025

Inscription ouverte
jusqu'au **18 Mars 2025**
via le [formulaire en ligne](#)

FORMAT : Distanciel (visioconférence)

Nombre de participants
minimum : 4

Nombre de participants maximum : 12

PUBLIC CIBLE :

- Professionnels ou bénévoles accompagnant des personnes dans leurs démarches vers un logement ou une solution d'hébergement pérenne
- Avocats
- **PRÉ-REQUIS :** Aucun pré-requis

ACCESSIBILITÉ ET COMPENSATION DU HANDICAP :

contacter Céline Ménager, la référente handicap, afin de voir ensemble la manière dont nous pouvons adapter notre prestation à vos besoins
(formation@assodalo.org)

TARIFS

- Tarif adhérents de l'Association DALO : 304 € par participant
- Tarif non adhérents : 380€ par participant

PROGRAMME DE LA FORMATION

- **Le Droit à l'hébergement : éléments de définition**
- Sauvegarde de la dignité de la personne humaine
- Principe d'inconditionnalité de l'accueil
- Principe de continuité

- **Le recours dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)**

- **Le Recours DALO Hébergement (DAHO)**
- L'adoption de la loi DALO du 5 mars 2007 et ses grands principes
- Les critères généraux à respecter pour faire un recours amiable
- Les situations permettant d'être reconnu prioritaire DAHO
- La constitution du dossier CERFA DAHO
- Rôle et composition de la Commission de médiation DALO (COMED)
- La contestation d'une décision de rejet de la COMED
- La mise en oeuvre de la décision favorable

- **Les procédures d'urgence (référé)**
- Les conditions du référé liberté, du référé suspension et du référé mesure utile
- Comparaison des procédures DALO et de référé liberté : l'examen par le juge

- **Focus sur la décision CE du 31 mai 2024 en matière d'accès à l'hébergement des personnes sous OQTF et déboutées de la demande d'asile**

APPROCHE PEDAGOGIQUE

(théorique et juridique, documents supports)

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Accueil des stagiaires en visioconférence
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quizz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.
- Travaux en sous-groupe et temps de restitution

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

- Questionnaire d'évaluation de la pratique des participants en amont de la formation
- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (Quizz)
- Mises en situation et cas pratiques
- Formulaire d'évaluation de la formation à chaud
- Cas pratique final
- Formulaire d'évaluation de la formation à froid (un mois plus tard)
- Certificat de réalisation de l'action de formation.



Association DALO (Droit au logement opposable)

MVAC – 8 rue du Général Renault – 75011 Paris

formation@assodalo.org

SIRET n° 813 824 422 00022

Activité de formation déclarée sous le numéro 11755860875

<http://droitaulogementopposable.org>